

Les engagements devront parvenir au plus tard le **VENDREDI 04 juin 2010** à :

✉ Mr Jean Marc CHARPENTIER

5 route de Sudon
41330 La chapelle vendômoise

Tél/Fax : 02 54 20 15 02

E-mail : jean-marc.charpentier@wanadoo.fr

✉ Mr Samuel KLEIN

34 route des Montils
41120 Candé sur Beuvron

Tél : 06 63 15 09 89

E-mail : samuel.klein@free.fr

✉ BLOIS PING 41

bloisping41@free.fr
<http://bloisping41.free.fr>

Tél : 02 54 45 25 82



Rue Duguay TROUIN

Tél. : 02.54.44.25.82 (à partir de 17 h 30)

41000 Blois

TOURNOI INTERREGIONAL DE TENNIS DE TABLE

Samedi 05 et dimanche 06 juin 2010

Article 10 : Le tirage au sort aura lieu le SAMEDI 05 juin 2010 à partir de 10 h 00 au complexe sportif Eric TABARLY, rue Duguay TROUIN.

Article 11 : Les litiges seront tranchés par le juge-arbitre Jean-Marc CHARPENTIER (AN-JA2)

Article 12 : La présentation de la licence sera exigée par le juge-arbitre.

Article 13 : Le tournoi est homologué par :

- la ligue du Centre sous le n° 07 -2010

Article 14 : Tout engagement vaut acceptation du présent règlement. Le club de Blois PING 41 décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol ou en cas d'accident pouvant survenir lors du tournoi.

Ouverture de la salle en continue :

Du samedi à partir de 13 h 00

Au dimanche à 19 h 00

Journées continues – Restauration

Possibilité de dormir sur place

Le club de Blois PING 41 organise son TOURNOI INTERREGIONAL DE TENNIS DE TABLE qui se déroulera les samedi 05 et dimanche 06 juin 2010 au complexe sportif Eric TABARLY – rue Duguay Trouin – 41000 Blois. Ce tournoi est homologué par la F.F.T.T.

Article 1 : Le tournoi se déroulera sur 30 tables (minimum) et sera ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés à la F.F.T.T.

Article 2 : Le tournoi comportera les tableaux suivants :

Samedi 05 juin :

Tableau 1	: benjamins, minimes, cadets, juniors (Garçons et Filles)	14 h 00
Tableau 2	: <1000 pts	15 h 30
Tableau 3	: <1300 pts	14 h 00
Tableau 4	: <1600 pts	15 h 30
Tableau 5	: <1900 pts	17 h 00
Tableau 6	: Non licenciés et partenaires (certificat médical obligatoire)	17 h 00
Tableau 7	: Coupe Davis Sport Adaptée et Non licencié	14 h 00
Tableau 8	: Coupe Davis (somme des classements inférieure à 2800 points) 2 joueurs par équipes – Clubs indifférents.	18 h 00
Tableau 9	: Coupe Davis (somme des classements inférieure à 3600 points) 2 joueurs par équipes – Clubs indifférents.	19 h 30

Dimanche 06 juin :

Tableau 10	: <800 pts	08 h 30
Tableau 11	: <1100 pts	10 h 00
Tableau 12	: <1400 pts	08 h 30
Tableau 13	: < 1700 pts	10 h 00
Tableau 14	: < 2050 pts	11 h 30
Tableau 15	: Toutes catégories Messieurs	14 h 00
Tableau 16	: Toutes catégories Dames	11 h 30
Tableau 17	: Double <3800 pts	13 h 00

FORMULE DES COUPES DAVIS – TABLEAU 8 et 9

Rencontre disputée au meilleur des 5 parties, la première équipe à 3 victoires achèvent la partie:

- 1re partie : les 2 joueurs les mieux classés se rencontrent ;
- 2^e partie : les 2 joueurs les moins bien classés se rencontrent ;
- 3^e partie : le double.
- 4^e partie : Le vainqueur de la 1re partie rencontre le moins bien classé de l'équipe adverse.
- 3^e partie : Le vaincu de la 1re partie rencontre le moins bien classé de l'équipe adverse

FORMULE DES COUPES DAVIS – TABLEAU 7

Rencontre disputée au meilleur des 5 parties, la première équipe à 2 victoires achèvent la partie:

- 1re partie : les 2 joueurs Loisirs ou Non Licenciés se rencontrent ;
- 2^e partie : les 2 joueurs sport adapté se rencontrent ;
- 3^e partie : le double.

Les lots récompenseront les 4 meilleurs de chaque tableau s'il y a plus de 16 inscrits; les 2 premiers entre 8 et 16

inscrits. Le club se réserve le droit d'annuler un tableau si il y a moins de 8 inscrits

Article 3 : Le samedi ainsi que le dimanche, les joueurs pourront participer au maximum à 2 tableaux ainsi qu'à une coupe Davis ou un double. Seuls les joueurs n'étant inscrit dans un aucun autre tableau pourront participer aux 2 coupes Davis.

Article 4 : Le pointage s'effectuera 30 minutes avant le début de chaque tableau. Le forfait d'un participant pourra être prononcé 5 minutes après le second appel de son nom.

Article 5 : Les coupes Davis pourront se dérouler sur 2 tables suivant les directives du juge-arbitre. En coupe Davis, le total des points des 2 joueurs fera foi pour les points de l'équipe

Article 6 : Les tableaux 7 et 8 auront lieu par élimination directe.

Article 7 : Dans les tableaux 1, en plus des 4 premiers, les 1er de chaque catégorie seront récompensés (si ils ne font pas partie des 4 premiers).

Pour les autres tableaux, les 2 premiers de chaque poules (quelque soit le type de poule) seront qualifiés pour le tableau final à élimination directe.

Les parties seront jouées au meilleur des 5 manches. Les balles (homologuées et orange) seront fournies par les joueurs.

Article 8 : Les Tableaux

	Vainqueur	Finaliste	1/2 finaliste
Tableaux 1 –18ans Garçons et Filles	Lot	Lot	Lot
Tableaux 2 <1000 pts	30€	Lot	Lot
Tableaux 3 <1300 pts	40€	20€	Lot
Tableaux 4 <1600 pts	60€	30€	Lot
Tableaux 5 <1900 pts	80€	40€	Lot
Tableaux 6 Non licenciés et partenaires	Lot	Lot	Lot
Tableaux 7 C.Davis Loisirs/Non licenciés et sport adapté	Lot	Lot	Lot
Tableaux 8 C.Davis < 2800 pts	60€	30 €	Lot
Tableaux 9 C.Davis < 3600 pts	80€	40€	Lot
Tableaux 10 <800 pts	20€	Lot	Lot
Tableaux 11 <1100 pts	40€	20€	Lot
Tableaux 12 <1400 pts	50€	20€	Lot
Tableaux 13 <1700 pts	60€	30€	Lot
Tableaux 14 <2050 pts	80 €	40 €	20€.
Tableaux 15 Ttes Catégories Messieurs	160 €	80 €	40€.
Tableaux 16 Ttes Catégories Dames	50€	30€	Lot
Tableau 17 Double < 3800 pts	80€	40€	Lot

Article 9 : Les droits d'engagement seront fixés à :

Tableaux 1	5 €
Tableaux 2,3,4,5,10,11,12,13,14, 16	6 €
Tableau 15	8 €
Tableau 6	2 €
Tableau 7	par joueur 2 €
Tableaux 8,9, 17	par joueur 4 €